

Audio-visio avec la Directrice Générale – 8 avril 2021

Cette nouvelle audio devait nous permettre d'aborder, avec la Directrice Générale, nos actuels questionnements sur la crise sanitaire après ce 3^{ème} confinement qui ne dit pas son nom.

D'entrée de jeu, la Directrice Générale nous a indiqué n'être disponible qu'une heure et être dans l'incapacité de débattre de tous les sujets avec nous. Devant participer à une autre réunion, il revenait alors au chef de service et à la sous directrice RH d'assurer le relais après son départ.

Nota : nos questions et remarques adressées en amont de la réunion sont rédigées en noir dans le texte ci-après, les réponses de la DG sont écrites en bleu et enfin en mauve nos remarques aux propos de l'administration.

Point sur la situation sanitaire

Statu quo concernant les statistiques sur les collègues CCRF dans les services déconcentrés ! Le ministère de l'Intérieur est plus réactif sur certains dossiers que sur d'autres...

Concernant le télétravail, on constate toujours les mêmes réticences hiérarchiques, et les « errements locaux » ne sont pas si isolés, là où on demande aux collègues de se justifier largement plus que pour le travail en présentiel...

Par ailleurs, où en est-on de la distribution de masques, et de la campagne de vaccination ? La situation sanitaire s'est aggravée et les réponses ne sont pas à la hauteur au niveau gouvernemental.

Par le passé, la DGCCRF avait adressé dans les services le rappel des consignes à respecter pour garantir la sécurité de toutes et toutes (port du masque, gestes barrières, contrôles). Pour **Solidaires**, un tel rappel doit être fait, et doit être l'occasion de « suggérer » de prévoir des masques FFP2 quand les collègues sont confrontés à des professionnels ne portant pas, ou pas correctement, les masques. Ceci permettrait d'inciter les directions à prévoir de tels EPI pour les personnels CCRF.

La DGCCRF envisage-t-elle de prévoir de nouvelles TN ou d'en développer certaines, en supprimant bien sûr d'autres, afin de renforcer les contrôles à distance, et ce afin de permettre un renforcement du télétravail dans les services déconcentrés ? En effet, enquêtrices et enquêteurs en DDPP et DDETSPP, sont souvent oubliés du télétravail.

Solidaires demande que les collègues qui gardent des enfants aient le choix entre ASA et télétravail bienveillant, si les 2 sont possibles.

Les réponses de l'Administration

La DG a déjà eu des demandes ponctuelles pour une dotation en masque FFP2. La médecine de prévention interrogée à ce sujet, a indiqué que le port de ce type de masque n'était pas nécessaire sauf pour les collègues sur prescription médicale. Il a été spécifié qu'il n'y avait pas nécessité de porter un masque FFP2 pour les transports en commun.

Si dans quelques cas, un besoin de masque FFP2 se faisait ressentir, elle a indiqué

qu'une dotation en crédits sur le BOP 134 pourrait être effectuée. Pour ce faire un message sera diffusé auprès des Pôles C, qui devront recenser les besoins en départements.

Des vaccinations ont commencé à être organisées en IDF, très limitées pour le moment, avec une dotation de 90 doses pour l'ensemble des agents finances d'IDF. On ne va aller ni très loin ni très vite...

La campagne sera coordonnée par la médecine de prévention ministérielle pour l'ensemble des personnels CCRF mais seules pour le moment les personnes prioritaires sont concernées (plus de 55 ans avec comorbidités).

Toutefois, dans certains départements, les préfet-es ont proposé d'organiser la vaccination des agent-es CCRF.

Les mesures de dépistage sont quant à elles mutualisées au niveau des préfectures.

Solidaires a évoqué le problème d'une direction qui a trouvé le moyen de faire passer les collègues comme prioritaires pour la garde des enfants, alors que la presse locale relayait que le personnel soignant avait du mal à faire garder les leurs. Les ASA garde enfants ont été refusées pour certains collègues qui ont dû poser des congés !!! Comment ne pas donner d'ASA aux agent-es est à notre sens la seule motivation de la direction.

La DG, comme nous en avons désormais l'habitude, a botté en touche et indiqué qu'ils ne pouvaient pas intervenir au niveau local, que ce n'était pas de leur compétence, mais que si les enfants des collègues prenaient la place de garde à d'autres, c'était un problème.

Stagiaires

Des problèmes dans certaines des directions d'Ile de France pour que les stagiaires puissent effectuer leur stage pratique, même en mode dégradé, c'est encore un des maux de l'interministérialité.

Les devoirs et l'oral à leur retour à l'ENCCRF vont être difficiles. Difficile car tout n'aura pu être vu pendant cette année « compliquée », difficile car les stages n'ont pu être organisé à la suite de la phase théorique, difficile car une très grande majorité de cours l'ont été en distanciel, difficile à cause des incertitudes quotidiennes. Difficile enfin, face à la crainte d'une non titularisation au bout de cette année... pas du tout comme les autres.

2020 avait été bien chamboulée, 2021 c'est le chamboulement continu.

Va se poser aussi la question des auto-affectations. Il est essentiel pour Solidaires que le Directeur de l'ENCCRF se saisisse de cette question et ne laisse pas les délégué-es de stage se débrouiller face à leurs collègues. La seule aide du « médiateur » ne saurait suffire. Son engagement notamment par une explication claire du processus est nécessaire.

Les réponses

La DG a reconnu les difficultés rencontrées dans certaines DDPP d'IDF pour l'accueil des stagiaires, mais elles ont été résolues.

Depuis début avril, l'organisation de la scolarité est devenue plus délicate, entre les ASA, les vacances scolaires, les stages pratiques. La gestion s'effectue au jour le jour, une visio s'est déroulée hier avec les stagiaires dans l'idée de garder un lien sur ces 4 semaines. L'école a indiqué vouloir en refaire d'autres dans les prochaines semaines.

Pour les formations continues, tout est en distanciel, si des séances techniques sont nécessaires, les formations seront reportées en juin, juillet ou sinon ils s'adapteront. Un point est fait tous les jours.

Le stage des ingénieur-es s'effectue en distanciel, tout comme celui des IP pour les 4 premières semaines de formation.

Solidaires a précisé que ce qui inquiétait les stagiaires c'était leur titularisation, l'auto affectation et le grand oral notamment, car ils ont manqué une grande partie de la formation.

Le directeur adjoint de l'école a précisé que pour le grand oral, il faudrait l'adapter selon le contenu de la formation et des livrets stagiaires.

Pour l'auto affectation, un travail va être fait très prochainement pour étudier les mécanismes qui pourraient être proposés, l'idée c'est d'en tirer le positif pour les futures promotions.

Solidaires a demandé à être associé si de nouveaux scénarios étaient proposés et a redemandé la réunion d'un GT à ce sujet.

La DG a indiqué qu'ils allaient étudier ce qui est faisable pour l'avenir, qu'ils n'appliqueraient pas de nouveaux mécanismes cette année, mais que des méthodes alternatives et une expérimentation de critères seraient présentées aux élèves.

Enquêtes

Après nous avoir demandé de faire, sans habilitation, les contrôles de jauges voilà que risque d'arriver dans quelques semaines le contrôle « des Pass vaccinaux » afin de vérifier que les commerces aient bien pris en compte les recommandations... mais toujours sans aucune habilitation... Juste pour faire plaisir aux préfet-es !!! Faire faire n'importe quoi aux agent-es, il va bien falloir que cela cesse.

Les collègues principalement celles et ceux du secteur alimentaire ont été très fortement sollicités par les contrôles autour du sésame et des autres produits importés dans lesquels l'oxyde d'éthylène est présent. Certaines et certains n'ont, ces derniers mois, quasiment fait que ce type de contrôle.

Certaines hiérarchies locales n'ont que faire de l'état de santé physique et morale des personnels sous leur autorité, vaille que vaille les chiffres doivent être atteints, le nombre prévu de CPMM réalisé, les prélèvements effectués,... Le contexte sanitaire depuis 1 an, pas un souci. On le voit d'ailleurs dans certains CREP où des évaluateurs-trices font comme si rien n'était venu perturber les vies personnelles et professionnelles. A aucun moment, le fait de ne pouvoir se déplacer dans une entreprise faire un CPMM (par exemple) n'a été pris en compte...

Anecdote à ce sujet, une collègue a été remerciée par une entreprise de ne pas venir la contrôler car les règles sanitaires de l'entreprise ne permettaient aucune entrée de personne extérieure à la société.

Enfin, dans un contexte de plus en plus éprouvant pour la population et pour nos collègues, avec des injonctions contradictoires sur le plan sanitaire comme professionnel, avec des contrôles de jauge et de matériel de protection hors de toute programmation CCRF, avec des alertes en pagaille (même s'il y a moins de notification de graines de sésame de nouveaux produits apparaissent), il est nécessaire de suspendre ce PNE 2021 déconnecté de la réalité sanitaire et professionnelle des personnels CCRF ! L'impression que le PNE n'existe que pour faire bonne figure auprès des Assemblées est de plus en plus partagée au sein des services.

Nous notons que certaines hiérarchies lors des entretiens se basent sur celui de l'année passée, sans tenir compte des confinements, des absences (ASA), de la crise sanitaire, pour évaluer les agents. Ainsi un agent qui a été présent en 2020 sur la moitié de l'année, une fois retiré ses ASA pendant les 2 confinements, ses congés et son temps partiels, s'est vu reproché une non atteinte des objectifs qui lui avait été fixé. Et pas une seule fois dans le CREP son N+1 évoque la pandémie !!!

Localement, des pressions sont exercées sur les collègues pour réaliser d'une part les objectifs initiaux et d'autre part les alertes et sollicitations préfectorales : on est en dehors de toute bienveillance, malgré les grands discours. La santé, physique et mentale des personnels CCRF doit être votre priorité.

A titre d'illustration, dans un département, la direction répond positivement à l'ensemble des sollicitations préfectorales. De l'obligation de participation à tous les CODAF, au contrôle de l'arrêté préfectoral sur la vente d'alcool en fin de journée, en passant bien entendu par le contrôle des jauges et pour terminer par une obligation, polie, de participer aux plateformes téléphoniques de vaccination...

Quand nous vous interpellons sur le tout et n'importe quoi dans certaines DDI ce n'est pas sans raison. Et avec tout cela, comment voulez-vous que vos agent-es fassent les missions pour lesquelles ils ont été formés, sur lesquelles ils doivent rendre des comptes, sur lesquelles vous nous dites être attendu par les parlementaires ? A un moment il faut que les choses soient claires, il ne peut être demandé « tout et son contraire » !!

Leurs réponses

Sur les contrôles de jauge, la DG a fait savoir qu'elle savait que ce n'était pas un contrôle que les agents chérissent mais qu'ils contribuaient ainsi à la gestion de la crise.

Pour l'adaptation du PNE, pour l'instant la CCRF n'est pas en PCA mais il faut faire preuve de pragmatisme, il y a suffisamment de missions importantes, il faut s'adapter et les faire en toute sécurité. Quant aux TN, des adaptations pourront être faites en cours d'année.

La Directrice Générale a indiqué l'envoi d'un message à l'ensemble des agent-es CCRF sur le PNE stipulant qu'un bilan en serait fait à mi année. La DG verra alors s'il y a des difficultés et s'il y a besoin d'aménager le PNE. Les situations sont différentes d'un département à l'autre, il y a d'abord eu une régionalisation du confinement, puis maintenant tout le monde est dans la même situation, dans les départements touristiques l'activité est très réduite, il faut une approche très locale et des adaptations sont nécessaires.

Missions - Organisation

► Il semblerait que le transfert de mission « import bio » vers la Douane soit repoussée à l'automne. Pouvez-vous nous indiquer ce qu'il en est ?

Sur ce même sujet **solidaires** s'étonne, qu'après l'annonce de ce transfert début février, une chaîne de télévision ait tourné un reportage qui sera diffusé après le transfert de la mission !!! Question également, que va-t-il se passer pour les prélèvements effectués à cette occasion s'ils se révèlent non conformes au égard à la récente décision du Conseil d'Etat ?

Pour **solidaires**, en supprimant les contrôles officiels de la DGCCRF à l'importation vous supprimez ce qui maintient les contrôles alimentaires dans la DGCCRF, et ce alors que nous avons l'expérience, la connaissance de la filière et l'expertise technique. Et pour nos missions, il sera plus compliqué d'intervenir en aval des circuits de distribution, l'alerte sésame a montré un bon exemple de ce qui risque d'arriver si votre projet voit le jour.

Faute de bloquer les lots à 100% avant dédouanement, il a fallu bloquer dans un département un lot mis en libre pratique pour pouvoir faire le prélèvement prévu pour l'oxyde d'éthylène...ce qui a engendré des tensions avec l'entreprise,...

De plus, d'un point de vue organisationnel, les 3 réorganisations (rien que ça !!) subie par l'UA ces dernières années dans le cadre de la démarche qualité... pour finalement exploser en plein vol 4 semaines après le début de l'alerte (appel au secours 13 novembre) n'est pas pour faciliter la tâche des agent-es dans les unités.

► Comme nous, vous avez certainement entendu parler du livre, voir lu, « [Manger du faux pour de vrai](#) », le livre de Foodwatch sur les scandales de la fraude alimentaire. Que vous inspire la demande de transparence des contrôles de nos services, réclamée notamment par cette association ?

Les faits dénoncés dans cet ouvrage ne militent-ils pas pour un accroissement significatif des moyens juridiques et des emplois de la DGCCRF et du SCL ?

Ne montrent-ils pas la nécessité pour la DGCCRF de s'impliquer encore plus dans la fraude à la sécurité alimentaire ? Ne sont-ils pas source d'une réflexion pour celles et ceux qui sont prêts à sacrifier cette mission pourtant essentielle à la protection économique du consommateur et à la loyauté de la concurrence ?

Leurs réponses

Sur le livre de Foodwatch, la DG a répondu qu'il n'avait jamais été question d'abandonner la fraude alimentaire, l'action de la DGCCRF n'est pas mise en cause. Ce qui est critiqué c'est qu'on ne donne pas le nom des entreprises pour lesquelles il y a des suites pénales mais c'est un sujet.

Solidaires a indiqué que ce livre était pour la DGCCRF un argument en matière de création d'emplois et que les manques en la matière y étaient d'ailleurs soulignés.

A la suite de l'arrêt de la cour de cassation, la DG a indiqué être en train d'étudier la portée de cet arrêt restrictif d'un point de vue pénal. Pour elle, la vertu pédagogique de nos contrôles dès lors que c'est dans un cadre fixé, a un impact sur notre action et sur les professionnels. Le fait que notre activité soit connue est utile à la reconnaissance de notre travail et à la connaissance de la DGCCRF.

Sur les contrôles à l'import, la DG a conscience du caractère compliqué de faire des retraits rappels, plutôt que d'agir à l'import ; c'est pour cela, que la DG agit pour qu'au niveau européen les contrôles soient renforcés à l'importation et pour enjoindre les entreprises à être exigeantes envers leurs fournisseurs. Un travail doit être fait avec la Douane sur cette question.

Sur le reportage sur l'import bio, qui sera diffusé lorsqu'on ne fera plus l'activité, pour elle, ce n'est pas très grave, car ce n'est qu'une étape dans les contrôles qui sont faits ; on va continuer à faire des contrôles bio. De plus, elle a insisté à nouveau sur la médiatisation de nos missions qui peut permettre d'augmenter nos moyens.

Depuis le temps que l'on passe à la télé, on aurait dû doubler nos effectifs !!!

Mutualisation interdépartementale

Les agent-es sont quasi-unanimement tou-tes contre la mutualisation interdépartementale (cf. toutes les motions régionales et départementales signées depuis plus d'un an). **Solidaires** les soutient dans leurs refus et dans les actions qu'ils-elles mènent. Le manque d'emplois CCRF est la seule raison à cette décision de mutualisation et c'est donc sur la cause qu'il faut agir et non sur ses conséquences.

2 QAC ont été rédigées par la DR 69 et la DR 76 à l'été 2020. Les rédacteurs de ces QAC font ouvertement part de leurs inquiétudes sur la sécurité juridique de notre action et les actes que les collègues mutualisés seront amenés à rédiger.

Ces 2 QAC sont encore à ce jour sans réponse !!!

Nous rappelons, par ailleurs, que les CT et CHSCT doivent être consultés pour les réorganisations substantielles qui ont des conséquences sur les conditions et de l'organisation du travail.

Leur réponse

L'inter-départementalité et les mutualisations, ne sont pas, selon l'administration, liées aux réductions d'effectifs, même sans suppression il y aurait mutualisation.

C'est surtout, selon la Directrice Générale, une façon d'enrichir le travail des agent-es, de développer des enquêtes plus complexes, et d'éviter que les enquêteurs-trices aient des missions à effectuer sur tous les secteurs d'activité. Elle a même ajouté que cela n'avancait pas à grande vitesse.

Les premiers concernés et derniers consultés, les agent-es, apprécieront cette vision idyllique et complètement déconnecté de la réalité de ce qu'ils et elles vivent.

Questions diverses

⇒ Lors de la visio avec le Secrétariat Général du Ministère relative aux taux de promotions intra catégorielle, **Solidaires** est, notamment, intervenu sur le besoin de concours de Contrôleurs afin de permettre à nos collègues de catégorie C d'avoir un débouché de carrière. Nous avons lors de précédentes visio déjà évoqué cette problématique, vous n'aviez pas fermé la porte à notre demande de transformation d'emploi de C en B, nous sommes toujours dans l'attente d'une date de réunion afin d'engager, le plus rapidement possible, ce travail pour ne pas perdre de temps devant l'urgence pour nos collègues.

⇒ Sur le même ordre d'idée, le grade de débouché, hors encadrement, pour les Inspectrices et Inspecteurs a également été abordé lors de ce même groupe de travail. Cela fait au moins deux décennies que l'ensemble des organisations syndicales réclame à l'administration d'aboutir sur cette question. Les agent-es attendent donc une réponse positive de votre part et surtout un engagement d'y travailler rapidement.

⇒ Nous avons des retours de collègues qui s'étonnent du délai de réponse à leurs demandes de rupture conventionnelle. Ces délais nous apparaissent bien longs, 6 mois au moins dans l'un des cas. Faut-il rappeler que l'un de nos collègues a dû renoncer à son projet faute de réponse de l'administration dans un délai dit raisonnable. **Solidaires** souhaitent donc savoir comment il est envisagé de réduire ces délais. De plus, nous aimerions avoir une information précise sur les demandes effectuées et acceptées.

Solidaires a redemandé un bilan des demandes, délais de traitement et des suites données par la DG. Une nouvelle fois il nous a été répondu positivement. Espérons qu'un jour la réponse positive se transforme en réalité.

⇒ Deux réunions se sont tenues au niveau ministériel sur le devenir des instances CAP et du futur Comité Social d'Administration (CSA) qui remplacera à partir du 1^{er} janvier 2023 les actuels Comité Technique. Avez-vous de votre côté des nouvelles sur le fait que la DGCCRF disposera de son propre CSA et de ses CAP ?

Aucune nouvelle non plus du côté de la DG.

⇒ Des collègues nous ont fait part de la très faible proportion des remarques et propositions qu'ils-elles peuvent faire dans les comptes rendus de TN et qui sont reprises pour les TN suivantes. Un sentiment qui ressemble à « la DG et ce que nous disons, c'est 2 mondes qui s'éloignent ».

Le chef de service a indiqué qu'il fallait que les 2 mondes se rapprochent, et que ce sujet devait trouver une réponse dans le cadre du chantier n°13 des orientations stratégiques 2020-2025.

Que comptez-vous faire pour que ce sentiment s'amenuise et que les « 2 mondes ne s'éloignent plus, voir arrivent à se rapprocher ».

Leurs réponses



Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Service Commun des Laboratoires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr – www.solidaires-ccrf-scl

A une question d'une organisation syndicale sur la communication qui sera faite sur les mouvements de mutation des IP en l'absence de CAP, s'en est suivi un long dialogue de plus de 20 minutes avec le chef de service en mode calinothérapie pour se terminer par la décision de constituer un groupe de travail spécifique sur la carrière de l'encadrement.

Par contre, quand Solidaires a demandé que ce même groupe de travail du CTPM soit élargi à tous les grades et notamment au grade de débouché d'inspecteur, il s'en est suivi une volée de bois vert de la part du chef de service et de la sous directrice : « Ce grade on ne l'aura jamais, le grade de débouché c'est donner de l'argent aux vieux parce qu'ils sont vieux ; pour l'instant, on doit s'interroger sur une filière d'expertise. Les grades de débouché il y en a uniquement à la Douane et à la DGFIIP. Il ne faut pas focaliser sur cette histoire de grade de débouché. Les agents peuvent passer le concours d'IP ».

Et tac, prenez ça dans les dents !!!, douche froide. Seuls, les encadrant-es sont dignes d'un grade de débouché mais la plèbe et les « vieux-vieilles » Inspecteurs et Inspectrices en sont indignes !!!

Heureusement que le GT ministériel sur les discriminations fait un focus spécifique sur les discriminations liées à l'âge, mais nous pensons à Solidaires qu'il ne doit pas y avoir de communication entre le ministère et la DGCCRF sur ce sujet et nous sommes consternés de voir comment sont traités nos collègues.

Pour le dernier concours d'IP, la DG nous a indiqué que la publication des postes serait imminente et qu'il y aurait certainement plus de possibilités que de lauréats.

Les 4 agents qui seront promus au choix ne pourront pas rejoindre la formation des IP immédiatement. Ce problème est lié au calendrier avec un début de formation qui arrive trop tôt dans l'année, ce qui selon l'administration ne rend pas ce concours très attractif.

Solidaires a enfin compris pourquoi peu d'agent-es passaient le concours : c'est à cause du calendrier !!! N'y a-t-il pas d'autres explications à ce désintérêt ??

Solidaires a d'ailleurs ajouté qu'il y avait assez de cadres et qu'il n'était pas nécessaire comme la DG l'a fait, de demander plus de promotions en IP au niveau ministériel. Alors que depuis des années les effectifs de la DGCCRF ont fondu, globalement le nombre de cadres est resté stable. Pour Solidaires c'est sur la répartition de l'encadrement sur le territoire qu'il faut agir. Chaque poste d'IP supplémentaire créé est un enquêteur, une enquêtrice de moins pour faire des enquêtes.

Selon la DG, un groupe de travail est nécessaire, car selon elle, il est possible d'être un cadre de terrain « bi-départemental » **Voire même bi-régional pourquoi pas ??...**

Enfin Solidaires a demandé à ce que les promotions intra catégorielles interviennent au 1^{er} janvier, et non pas à l'automne, comme cela se fait dans les autres directions de Bercy.

La DG a rétorqué ne pas avoir le budget pour.